MICROWAVE VISION

Siège social : 17, avenue de Norvège – 91140 Villebon sur Yvette Société anonyme au capital de 1.256.433 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017



RSM Paris

Membre de RSM International 26 rue Cambacérès 75008 PARIS Auditeurs & Consells Associés

Membre de Nexia International 31 rue Henri Rochefort 75017 PARIS

MICROWAVE VISION

Siège social: 17, avenue de Norvège – 91140 Villebon sur Yvette Société anonyme au capital de 1.256.433 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été conflée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice dos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnei, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci–avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'étabilt à 33 874 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.4 immobilisations financières »de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Consell d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne :
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournles dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Falt à Paris, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

X /

Auditeurs & Consells Associés

Philippe MENDES



Comptes annuels au 31 décembre 2017

MICROWAVE VISION SA 17 Avenue de Norvège 91140 Villebon sur Yvette SIREN: 340 342 153



MICROWAVE VISION

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Prèsenté en Euros

ACTIF	Exercise das le 31/12/2017 (12 mols)	Exercise precident 31/12/2016 (12 mais)
-------	--	---

	Binut	Amort & Prov	Net	%	Niet	9
Cupital sousorit non appelé (f	23}					
Actif lamobilisé						
Franks, of Marie Supermourit						
techarcha at dévelormentant		1 1				
ionorgations, bravais, marcues, locacietés et droits similaires	984 207	682 471	301.826	651	436 983	l,
onds commental						Ι.
whee transbillations incorporates	447 288	1	447 285	GAZ	113 757	a
warvoes & accomptus sur immobilisations incorpore(es						
enains						
Constructions						L
estalistions techniques, matériel & outilinge industriels Luiren immobilisations comunities	92.916	79.512	13454	النتد	FB 343	
Maria manuoulakauma ooyperimaa myobbaabona en oodga	62.910	18312	ISTOR	6,91	70 343	1
wantes & acompies						l
Participations évaluées seion mise en éculvaience						
wiren Perfector ions	33,673,005		33 673 645	25 At	33 873 845	l si
réances ratachées à des participations						-
whes thes immobilisés		m I				ı
ਜਵੀ ਤ	1 601 307		1 601 397	4,63,7	2 363 210	1
utres immebilisations frazzières	823-926		893 926	5,64	708 110	l
TOTAL	77 895 46C	781 883	37 131 483	20,000	<i>37 502</i> 058	41
Actif circulant						l
fatières premières, approxisionnements						l
En cours de production de biens		1				l
n coars de production de services						l
roduës intermédiaires et finis						ı
Agrotan dises						l
. 1877						
wantes & acomples versés sur commandes						
Bents et comples retachés	29 769 142	72 350	29 687 692	\$1,50	28 658 736	*
utres oréances						ı
. Fourisseus débiteurs						l
. Personnel						l
. Organismes socieux		1		1 1		ı
. Eint, impôts sur les bénétices . Eint, inces sur le chiffre d'affréses	434 143		434 143		379 960	Ι.
. Exist, taxes sur le crame d'arra pas . Autres	E 120 432		8 128 432	0,46 4.68	2653 000	
Capital sousoit et appelé, non versé	2 124 442		0 120 142		200	1
faleurs urabilières de placement	3 897 360		3 (197 360	3.26	22.3UE 109	,
estruments de trésorerie						ľ
Zaponitalitas	15 325 676		18 325 676	425,65		ı
Danges constatées d'avance	192 GIF		102 037	0.35	10E 078	١
TOTAL (I	I) 57 844.790	72 650	57 772 740	80,83	52 311 881	1
Pranças à répartir sur positeurs exercices (!!	48 383		48 553	6. 6%	87 209	
rimes de remboursement des obligations (N		1				
Eosris de conversion adif (V			25 942	ess	454 806	ŀ



MICROWAVE VISION

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

page 2

Périoda du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF		Exercise clos la 31/12/2017 (12 mois)		Exercice preceder 31/12/2016 (12 arais)	
Capitaux propres					
Capital social ou individual (dont vecsă :) Primes d'emission, de fusion, d'apport		1 258 433 52 485 211	1.5 1.5 1.5 1.5 1.5 1.5 1.5 1.5 1.5 1.5	1 250 432 52 465 211	4,30 98,71
Ecarts de réévaluation Réserve légale Réserves statuteires ou contractuelles		358 971	0.397	350 971	0,8
Réserves réglementées					
Autres réserves Report à nouveau		-4 168 3 729 193	0,00 1,60	191 510 E 419 731	6.0
			i.		
Råsulist de Puxerolos		483 598	#.51	-1 955 853	-2.4
Subventions d'investissement Provisions réglementées		55 091	6,40	49 884	5,34
	TOTAL(I)	58 856 328	875,44	57 786 662	84,97
Produits des émissions de litres participalits Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges	**				
Provisions pour risques et Charges					l
Provisions pour obsiges		25 942	0,32	454 BOB	0,50
	TOTAL (III)	25 842	6,85	454 808	2/40
Emprunts et dettes					
Emprurés obligataires convertibles Autres Emprurés obligataires Emprurés et daties autrès des établissements de crédit		4 000 000	(III	4 803 000	4,41
. Empeunts . Découverts, concours banceires		101 011	0,51	251 922 673 536	6.29
Emprunts et dettes financières diverses . Divers		1 034 500	159	2115 184	\$.20
. Associés		2783731	2,84	3 102 088	3,5
Avances & acomples reque sur commendes en cours		4 250	0,50	4 909	B/M
Deltes fournisseurs et ocopies raitachés Duttes fiscales et sociales		26 851 639	25,27	21 018 713	25/16
. Personnel		371 022	0,50	119 (2)2	6,13
. Organismes sociatur		241 894	6,25	171 835	8,10
. Etai, impôts sur les bénéfices		0441	8,04	3 523	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires . Etat, obligations cautionnées		471 852	6,50	464 594	6,51
. Autres impôts, tames et ensimilés		23 (20	6,52	29 200	0,00
Dettes sur (mmobil/sations et comptes ratiochée		AE4 400			
Autres deltes Instruments de trésorerse		151 188	6,00		
Produits constatin d'avance		131 411	6,34	65 941	0,10
	TOTAL(N)	36 172 641	281,100	32 162 838	36,36
Ecari de conversion passif	(^)	423 837	6,46	1 589	14th
	TOTAL PASSIF (I à V)	34 278 749	Gift's	36 355 366	100.0





COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Périoda du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mais)		Exercice precedent 31/12/2016 (12 mais)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	96
Ventes de marchandises Production vendus biens Production vendus services	3.581 632 2.421 059	223 520 7 822 820	3 806 152 10 243 889	17,83 12,63	2 768 279 9 846 402		1 036 573 394 397	
Chiffres d'Affaires Nets	€ 002 700	2 046 340	14 049 040	100,03	12 617 771	1980,601	1 421 269	31.3
Production stockée								
Production immobilisée Subventions d'exploitation	de elemen		333.817	2,10	57 366 6 961	5,45	276 %	
Reprises sur emortis, et prov., transfert Autres produits	oe charges		12.464 13.498	8,00 6,10	153	3,60 6,60	5693 13345	PS,S
		exploitation (i)	14 466 620	102,58	12 682 251	100,5°	1 720 260	13,6
Achats de marchandises (y compris dro Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres Variation de stock (matières premières e	approvisionneme	शास्त्रक }	2 308 732	10,43	1 234 910	1/1	1073822	60,2
Autres achais et diages externes		' I	B 999 318	#4,aii	9 015 753	21,45	-16 435	-0,1
lopôts, laces et versements assimilés			76 319	4.00	99 606	AM	-23307	
Selaires et traitements			1 479 623		1 185 931	2,40	293-662	7.50
Charges sociales Dotations aux amortissements sur immo Dotations aux provisions sur immobilisa Dotations aux provisions sur actif circula Dotations aux provisions pour risques el	iloges mil		691 609 178 813	421	441 132 229 514	1,82	150 477 -50 901	4.4.
Autres charges	- cussins		323 556	2,86	225 448	1,63	110 150	50,4
	_	exploitation (ii)	13 257 770	44,65	12 412 362	66,27	2 545 412	12,6
RESU	LTAT D'EXPL	OITATION (I-II)	450 749	5,21	269 889	2,14	180 865	47,0
Quotes-parts de résultat sur opér Bénélice attribué ou perte transférée (III Perte supportée ou bénélice transféré (I)	n Commun						
Produits financiers de participations Produits des autres valesse enoblières e Autres intérêts et produits australés Reprises sur produitors et transferts de Différences positives de charge	durges		217 040 624 356 876 161	4,40 6,70	220 575 304 909 619 129	1,60 7,62 4,91	-13 536 319 445 259 622	4979
Produits nets sur dessions veleurs mobi	•	tinenciera (48	163 061	1,30	36 307	8,78	147 754	
	2	HORDCIEFS (V)	1 302 907	13,56	1 189 821	2,45	712 GB	32,43
Dotations financières aux arrortemement Intérêts et charges assimbées	its-at provisčena		.25.942 601.167		624 35E 655 549	4,85	-598 413 -54 382	45,8
Différences négatives de change Changes naties sur constons valours mo	bilânes placemer	ris	1 280 630		455 319	4	781 311	
Total	des charges f	inancières (VI)	1 763 720	92,26	1 \$35 222	12,68	130 506	7,4
	_	ANCIER (V-VI)	138 878	0,441	-445 301	-3,52	554 175	
RÉSULTAT COURANT AV	ALIT SIDÄTO I	128 - HI 197 - 58 3711	589 828	4,30	-175 422	41,66	766 050	13.



MICROWAVE VISION

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2817 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Service clos le 31/12/2017 (12 mais)		Exercise prioddint 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	*	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	24 852	£4s			232	Nic	
Total des produits exceptionnels (VII)	24 852	0,10			26.652	dia:	
Charges exceptionnelles sur opérations de gastion Charges exceptionnelles sur opérations en espital Dotations exceptionnelles sux amortimaments et provisions	4 687 133 564 8-427	0,44 0,44	1 636 551 11 Q1B		-1 631 894 123 564 -4 591		
Total des cherges exceptionnelles (VIII)	144 678	1,03	1 847 839	13,20	-3 802 921	41,21	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-119 626	-0,85	-1 647 399	-13(iii	1 887 773	92.F	
Participation des selectés (IX) impôts sur les bénétices (X)	-13794	-6,88	132 338	1,00	-145 532	4:0,8	
Total des Produits (I+III+V+VII)	16 335 574	£74;26	13 872 162	760,M	Z 409 227	12,25	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 852 383	112,56	15 328 011	73 <u>6</u> ==	28.372	6,8	
RÉSULTAT NET	493 596 Bênélice	3/40	-1 955-859 Perte	-46,44	2 433 455	1104,75	
Dont Credit-ball mobiler: Dont Credit-ball immobiler	6611	47,465	14310	8,11	-7 696	-Bás,Ti	



Table des matières

1.	F/	AITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
2.	PI	RINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
	2.1.	CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES	7
	2.2:	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
	2.3.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	2.4.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	2.5.	STOCKS	
	2.6.	CREANCES	
	2.7.	OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES	8
	2.8.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9
	2.9.	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS	9
	2.10		9
	2.11		
	2.12		
	2.13		
	2.14	INTEGRATION FISCALE	10
3.	N	OTES SUR LE BILAN	11
	3.1.	ÎMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
	3.2.	MMOBILISATIONS CORPORELLES	
	3.3.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	3.4.	VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE	
	3.5.	STOCKS	
	3.6.	CREANCES CLIENTS	
	3.7.	AUTRES CREANCES	
	3.8.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
	3.9.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
	3.10		
	3.11		
	3.12		
	3.13. 3.14.		
	3.14. 3.15.		
ŧ.	Al	JTRES INFORMATIONS	
	4.1.	DETAIL DU RESULTAT FINANCIER	
	4.2.	DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	
	4.3.	VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	
	4.4.	ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	
	4.5.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	
	4.6.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS ENTREPRISES LIEES	
	4.7.	EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE	
	4.8.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	
	4.9.	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
	4.10		
	4.11	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	19



Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2017 est de 94 978 748 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 483 596 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20/04/2018.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

1. Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le groupe Microwave Vision SA a conclu le 8 Mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS-Lindgren. Cet accord préserve les intérêts des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

MVG Industries, SAS a signé au cours de l'exercice un nouveau bail pour ses nouveaux locaux à Villejust (Département de l'Essonne). Son établissement brestois a également déménagé dans de nouveaux locaux en 2017.

Le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale hongkongaise MV AMS, Ltd a constitué une filiale à Shenzhen en République Populaire de Chine.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :



- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moven de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations

5 à 10 ans

Matériels et outillages

3 à 7 ans

Matériels de transport

5 ans

Matériels de bureau, informatique et mobilier

3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale :
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et des taux d'actualisation allant de 8.5% à 9.1%.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice



sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2017.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires :1% constant

Convention collective : métallurgie

- Initiative de départ : salarié

Méthode de calcul : prospective prorata temporis

- Taux d'actualisation :1,29%

- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans

- Age de départ : 67

- Taux de charges sociales : 47%

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

Vente de produits et d'études :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.



• Maintenance:

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision SA a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « Statutory Reverse Merger », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "'Agreement and Plan of Merger" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100% par Microwave Vision SA.

2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.



3. Notes sur le blian

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements Au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Autres immobilisations incorporelles	984 297	-	-	-	984 297	682 471	301 826
Immobilisations incorporelles en cours	113 767	333 517	-	-	447 284	-	447 284
TOTAL	1 098 064	333 517			1 431 581	682 471	749 110

3.2. Immobilisations corporelles

A THE STATE OF THE	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements Au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Matériel et outillage industriel	14 133	-	1 733	-	12 400	14 112	- 1 712
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	-	-	-	21 686	9 045	12 641
Matériel de bureau et mobilier informatique	66 654	-	7 824	-	58 830	56 355	2 475
TOTAL	102 473		9 557		92 916	79 512	13 404

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Titres de participation	33 873 645	_	_	33 873 645
Prēts	2 353 210	88 180	839 993	1 601 397
Autres immobilisations financières	875 658	22 323	4 055	893 926
TOTAL	37 102 514	119 503	844 048	36 368 968

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2017 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 650 575 € contre 691 954 € à la clôture de l'exercice précédent.



3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	547 314	135 157		682 471
immobilisations incorporelles	547 314	135 157		682 471
Matériels et outillages industriels	15 766	66	1 720	14 112
Agencements	-		-	-
Matériels de transport	4 707	4 338	-	9 045
Matériels de bureau et mobilier informatique	63 657	261	7 563	56 355
immobilisations corporelles	84 130	4 665	9 283	79 512
Autres immobilisations financières	169 549	-	169 549	-
Immobilisations financières	169 549	-	169 549	
TOTAL	800 993	139 822	178 832	761 983

3.5. Stocks

Néant.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

	Creances clients	Produits non encore factures		
France	17 437 636	10 813 544		
Suède	23 018			
Hong Kong	568 616	279 262		
Japon	92 759	473 608		
TOTAL	18 122 029	11 566 414		

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.



3.7. Autres créances

	31/12/2017	31/12/2016
Etat- crédit d'impôt recherche	2 659 329	2 563 733
TVA déductible	243 327	265 907
Crédit de TVA à reporter	173 162	113 982
TVA sur factures non parvenues	17 654	-
Créditeurs divers (Avances)	4 894	81 428
Liaison financière MV Spain	-	103 288
Liaison financière MVG Industries	798 655	62 943
Liaison MVG AMS, Ltd	33 592	47 519
Liaison financière HK Ind	4 629 876	
Liaison Microwave Vision, Ltd	85	98
TOTAL	8 560 574	3 238 898

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 606 400 € (financement CIR 2017).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015 et 2016 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 € et 1 398 705 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2017 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à terme respectivement pour 997 k€ et 2 100 k€

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 102 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 25 k€, de redevances et abonnements pour 39 k€, de frais de publicité pour 15 k€ et de charges d'assurances pour 5 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2016	Solde résultat 2016	Autres Mouvement s	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2017	Solde 31/12/2017
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	~	-	-	52 485 211
Réserve légale	350 971	-		-	-	350 971
Autres réserves	191 510		- 195 678			- 4 168
RAN	5 419 731	- 1 955 859		265 321		3 729 193
Amortissement dérogatoire	48 664	-	6 427	-	-	55 091
Résultat 2016	- 1 955 859	1 955 859	*	-	-	-
Résultat 2017		-	=	-	483 596	483 596
TOTAL	57 796 662	11 12	- 189 251	265 321	483 596	58 356 328

Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0.20 €



L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2017.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2017 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2015
Date du conseil d'administration	18 juillet 2015
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2016	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 €;
- délai d'exercice : 18 juillet 2019.

Sur proposition du conseil d'administration du 20 avril 2017, l'assemblée générale du 22 juin 2017 a prorogé la période d'exercice au 18 juillet 2019

3.11. Variations des provisions

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Provisions pour charges	454 806	25 942	454 806	25 942
Provisions pour dépréciation des actions propres	169 549		169 549	-
Provisions pour créances douteuses		72 050		72 050
TOTAL	624 355	97 992	624 355	97 992

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.



3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

Echéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	-	4 000 000	8	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	29 961	71 050	H	101 011
Emprunts et dettes financières diverses	637 000	397 500	8	1 034 500
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	2 783 731	-		2 783 731
TOTAL.	3 450 692	4 468 550		7 919 242

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 090 834 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 38 626 €.

	31/12/2016	Amortissement	Reprise	31/12/2017
Etalement frais d'emprunts	87 209	38 626	-	48 583
TOTAL	87 209	38 626		48 583

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	24 637 773	20 380 398
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 213 866	638 315
TOTAL	26 851 639	21 018 713

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel, charges à payer	208 421	67 319
Organismes Sociaux divers	241 894	165 146
Congés payés (incluant charges sociales)	163 201	58 973
Etat, Impots sur les bénéfices	6 441	0
Etat – charges à payer	23 100	29 900
Taxe sur le CA à déclarer	=	14 719
TVA collectée	471 852	450 166
TOTAL	1 114 909	786 223

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.



3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 131 411 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.



4. Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de change	1 236 630	878 151
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	-	169 548
Dotations et reprises sur pertes de change	25 942	454 807
Intérêts sur comptes courants	75 836	_
Intérêts sur emprunts	55 676	9 582
Intérêts sur concours bancaire courant	176 406	201 005
Produit sur cession des VMP	-	183 061
Autres éléments financier	193 239	6 472
TOTAL.	1 763 728	1 902 607

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat aucaptionnel	Charges	Produits
Pénalités	1 767	-
Coûts d'honoraires exceptionnels	133 564	-
Autres éléments exceptionnels	2 920	24 852
Amortissement dérogatoire	6 427	
TOTAL	144 678	24 852

Le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre d'un litige aux USA.

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

THE DEVO! STATE TO SHARE	2017	2016
France	10 140 702	9 770 297
Europe	219 050	187 797
Asie	3 689 288	2 659 677
TOTAL	14 049 040	12 617 771

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2017 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 158 803 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.



4.5. Liste des filiales et participations

Non de la		Réserves et	% du	Valeur	CAHT	
Nom de la Participation	Capital	report a nouveau	capital détenu	comptable des titres	Derniur exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	18 016 836 €	100%	18 624 761 €	19 195 467	1 583 500€
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 12 510 000	62.17%	11 315 740 €	\$ 4 5 601 785	-\$ 1 731 375
MV Georgia	\$ 2 365 253	\$ 108 426	100%	1 881 011 €	\$ 12 831 826	\$ 243 708
MV Italie SRL	100 000 €	1 919 797 €	100%	1 602 215 €	4 246 298 €	706 520 €
Rainford	£ 151 001	£ 695 996	100%	449 918 €	£ 10 098 275	£ 734 293
Microwave Vision, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100%	0	0	0

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.

4.6. Charges et produits financiers entreprises llées

	Intérêts et charges assimilées	intérêts et produits assimilés
ORBIT ADVANCED TECHNOLOGIES		201 005
MV ITALY	16 017	
MVG INC	54 225	
AEMI		9 562
MGV JAPAN		16 617
MVG INDUSTRIES	5 594	
TOTAL	75 836	227 184

4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suede	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	0	0	1	1	7
Autres employés	0	0	0	1	3	4
TOTAL	5	0	0	-2	4	11

4.8. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 734 716 €.



4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

La société a calculé son accroissement et allègement de la dette future d'impôts en retenant la moyenne des taux d'IS sur les cinq prochaines années soit 29.63%.

	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 423 837	- 125 583
Total des déficits reportables	1 929 654	- 571 756

4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000€ (soit 2 650 000€ auprès du CIC et 2 650 000€ auprès de la Société Générale), montant garantie à l'origine, dans la limite de la dette restant due, au 31/12/2017, la dette s'élève à 107 000€
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.
- Caution solidaire des comptes Société Générale

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 741 388€
- Caution marché étranger restitution d'acompte (en USD) : \$55 500
- Garantie de 1ère demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €

4.11. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2017 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 62 000 €.